

MARCHES PUBLICS ET ACCORDS-CADRES  
**DECISION DE DECLARATION SANS SUITE**

**N° DM\_2026\_005**

**A - Identification du pouvoir adjudicateur.**

● Désignation du pouvoir adjudicateur :

**Communauté d'Agglomération du Pays Nord Martinique (CAP Nord Martinique)**

39 Lotissement La Marie

97225 MARIGOT

Tél. : 0596.53.50.23 / Fax : 0596.53.60.12

Point de contact : M. Bruno Nestor AZEROT, Le Président de CAP Nord Martinique

Courrier électronique : [marchespublics@capnordmartinique.fr](mailto:marchespublics@capnordmartinique.fr)

Adresse générale du pouvoir adjudicateur (URL) : <http://www.capnordmartinique.fr>

Adresse internet du profil d'acheteur : <http://www.marches-securises.fr>

● Identification du service chargé de l'analyse des candidatures :

Direction de la Commande Publique

■ Nom, prénom et qualité du signataire du marché public :

M. Bruno Nestor AZEROT, Le Président de CAP Nord Martinique.

**B - Objet de la consultation.**

La présente consultation n° 2026/014/PI est marché ordinaire de prestation intellectuelle et a pour objet :

**« Mission de géomètre dans le cadre de la réhabilitation des locaux de la Direction de l'Eau et de l'Assainissement de CAP NORD »**

**C - Déroulement de la consultation.**

■ Publicité :

Le marché est passé sous la forme d'un marché à procédure adaptée ouverte conformément aux articles L.2122-1 et R.2122-3 du code de la commande publique.

Le dossier de consultation a été mis à disposition sur la plateforme de dématérialisation [www.marche-securise.fr](http://www.marche-securise.fr) le 26 mars 2026.

■ Date et heures limites de réception : le 17 avril 2026 à 12h00

■ Délai de validité des offres : 120 jours

■ Demande de précisions ou de compléments sur la teneur des offres : X NON OU  OUI  
(Cocher la case correspondante.)

#### D - Déclaration sans suite

Le pouvoir adjudicateur déclare la procédure de passation du marché public :

- sans suite pour cause d'infructuosité
- pour les motifs exposés dans le rapport d'analyse des offres ;
- pour les motifs: techniques et juridiques

et décide de mettre en œuvre la nouvelle procédure suivante :  
(Cocher la case correspondante.)

- un appel d'offres ;
- un dialogue compétitif ;
- un marché négocié ;
- une procédure adaptée restreinte


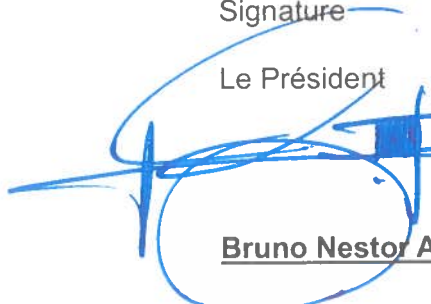
#### E - Signature du pouvoir adjudicateur.

Fait à Marigot, le

27 AVR. 2026

Signature

Le Président



**Bruno Nestor AZEROT**